Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24/07/2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

COMMUNE DE BEAUVOISIN (GARD)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-051 SEANCE DU LUNDI 21 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le-vingt-un juillet à 18H30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
L'an deux mille vingt-cinq, le-vingt-un juillet à 18H30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, Salle Cinéma, sous la Présidence de Madame Mylène CAYZAC PRAME, Maire.
Membres afférents au Conseil Municipal : 27.
Membres en exercice : 27
Présents : 18
Absents excusés : 2
Absents non excusés : 4
Procurations : 3
Votants : 21
Date de la convocation : 15.07.2025
Date d'Affichage : 15.07.2025

Présents : (18)
Mme Mylène CAYZAC PRAME, M. Éric TOQUAND, Mme Véronique BENEZET, M. Jean-François THOMAS, M. Jérémy PEREDES, Mme Anny REDON, M. Fabio MANIACI, Mme Evelyne GALINIER, Mme Maguy BENEZET, M. Jean-Luc CAYUELA, Mme Sylvie GRET, Mme Joëlle GONZALES, Mme Nicole AUBRY, M. Christophe TICHET, M. Frédéric MESEGUER, Mme Sophie GARCIA, M. Yves MARIOTTINI, M. Ahmed BEN AISSA,
Absents non excusés : (4)
M. Mickaël DELATTRE, M. Yvan FUSTER, Mme Chloé HODIER, M. Kévin HURBAIN
Absents excusés : (2)
Mme Amaria HAMMOUDI, Mme Isabelle GOULERET
Absents ayant donné procuration : (3)
Mme Rachida OUJEDDOU donne procuration à Mme Mylène CAYZAC PRAME
Mme Marianne GUYOT donne procuration à M. Jean-Luc CAYUELA
Mme Marylène BOIRON TUQUET donne procuration à Mme Evelyne GALINIER
Directeur Général des Services : M. François CAUSSE
Secrétaires de séance : Mme Evelyne GALINIER & Mme Valérie DURRIEU

OBJET DE LA DELIBERATION : BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BEAUVOISIN

I – Rappel du contexte

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification stratégique et réglementaire exprimant sur le territoire de la Commune, le projet de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'habitat, de services, de déplacement, d'environnement et d'urbanisme.

Le PLU de Beauvoisin a été approuvé le 20 janvier 1983. Il a fait l'objet d'une première révision le 13 décembre 2005, puis de plusieurs modifications, révision simplifiée et modifications simplifiées dont la dernière en date a été approuvée le 18 Avril 2019.

La compétence relative à l'élaboration, la révision et la modification du PLU est restée une compétence communale comme le Conseil Municipal l'a décidé par délibération N°2021-024 du 13.04.2021.

Par délibération N°2023-046 en date du 7 septembre 2023, le Conseil Municipal de Beauvoisin a ainsi pu prescrire la révision du PLU de Beauvoisin. Pour ce faire, il a approuvé les objectifs poursuivis par cette révision générale et approuvé les modalités de la concertation préalable.

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24/07/2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

II – Débat sur les orientations du PADD

Un débat a eu lieu le 18 mars 2025 au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) mentionné à l'article L. 151-5 du Code de l'Urbanisme.

III - Bilan de la concertation préalable

Le bilan complet de la concertation est présenté en annexe à la présente délibération

IV – Présentation générale du projet de PLU

L'ensemble des documents composant le projet de PLU, dans leur version soumise à arrêt, sont accessibles depuis sur Idelibre :
Les conseillers municipaux ont été rendus destinataires de ce lien d'accès aux documents composant le projet de PLU et ont pu consulter lesdits documents avant la réunion du Conseil Municipal.
Le projet du PLU est décliné en 5 orientations :
Orientation 1 : Un village « ville » en transition engagé dans une politique de « mise à niveau »
Objectif 1 : Maintenir un équilibre démographique
Objectif 2 : Diversifier l'offre en logements pour faciliter le parcours résidentiel des habitants.
Objectif 3 : Passer d'une politique d'extension urbaine à une politique de reconquête urbaine
Objectif 4 : Remettre à niveau les équipements et services du territoire
Orientation 2 : **Conforter et diversifier le tissu économique** local
Objectif 1 : Conforter l'offre en commerces et services
Objectif 2 : Développer l'activité touristique
Objectif 3 : Maintenir l'activité agricole
Orientation 3 : Redynamiser et mettre en valeur les centralités urbaines de Beauvoisin et Franquevaux
Objectif 1 : valoriser le bourg de Beauvoisin
Objectif 2 : Créer du lien entre les noyaux villageois et les extensions urbaines
Objectif 3 : Apaiser et sécuriser les déplacements.
Objectif 4 : Préserver le caractère patrimonial du Hameau de Franquevaux.
Orientation 4 : Un territoire naturel et agricole de grande qualité à préserver
Objectif 1 : Préserver les grands paysages remarquables du territoire
Objectif 2 : Protéger la biodiversité et les ressources naturelles
Orientation 5 : Promouvoir un urbanisme plus durable et mieux adapté au changement climatique
Objectif 1 : Prendre en compte les risques.
Objectif 2 : Limiter les pollutions et nuisances.
Objectif 3 : Promouvoir les énergies renouvelables.

Vu la Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dite « Climat et résilience », dans sa dernière version applicable ;
Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 103-2 à L. 103-7, L. 104-1 à L. 104-6, L. 153-14 à L. 153-18 et R. 153-3 à R. 153-7 ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;
Vu le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la Région Occitanie dans sa dernière version approuvée le 14.09.2022 ;
Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bassin Rhône-Méditerranée 2022-2027 ;
Vu le Schéma de Cohérence Territoriale Sud Gard dans sa dernière version approuvée le 10.12.2019 ;
Vu le Plan Climat Air Energie Territorial de Petite Camargue, dans sa dernière version approuvée le 08.02.2024 ;
Vu le Plan de Prévention des Risques Inondation de Beauvoisin dans sa dernière version approuvée le 04.04.2014 ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme de Beauvoisin, approuvé le 20 janvier 1983, dans sa version en vigueur, issue de la dernière modification du 18 avril 2019 ;

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24/07/2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

Vu la délibération n° 2023-046 du 7 septembre 2023 par laquelle le conseil municipal a prescrit la révision générale du PLU de Beauvoisin, défini les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation préalable ;
Vu la délibération N°2025-013 du 18 mars 2025 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations du PADD du projet de PLU ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le Rapporteur en son exposé,
Après en avoir délibéré,

ARRÊTE le bilan de la concertation tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

ARRÊTE le projet de plan local d'urbanisme de Beauvoisin tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

DECIDE de soumettre, pour avis, le projet de plan arrêté aux personnes publiques associées et consultées mentionnées aux articles L. 153-16 à L. 153-18, ainsi qu'à l'article R. 153-6 du Code de l'urbanisme ;

➢ **DECIDE** de soumettre, pour avis, le projet de plan et son rapport de présentation à l'autorité environnementale en application de l'article L. 104-6 du Code de l'urbanisme ;

➢ **AUTORISE** le Maire à transmettre la présente délibération et l'intégralité du projet de plan arrêté au Préfet, aux autres personnes publiques associées et consultées et à l'autorité environnementale ;

➢ **AUTORISE** le Maire, après avoir sollicité les avis précités, et après avoir joints les avis qui auront été émis au dossier, à organiser l'enquête publique prévue à l'article L. 153-19 du Code de l'urbanisme et à tenir le dossier du projet de plan local d'urbanisme à la disposition du public ;

➢ **AUTORISE** le Maire à signer tout acte, décision et document relatif à l'exécution de la présente délibération, notamment à apporter toute réponse ou toute précision utile à l'autorité environnementale, aux personnes publiques associées ou consultées ainsi que, le moment venu, à la commission d'enquête ou au commissaire enquêteur.

Vote : 16 Voix POUR
2 Voix CONTRE (M. Christophe TICHET, Mme Nicole AUBRY)
3 Abstentions (M. Frédéric MESEGUER, M. Joëlle GONZALES, M. Ahmed BEN AISSA)

Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,
Beauvoisin, le 21/07/2025

Secrétaire de séance
Mme Evelyne GALINIER

Madame le Maire
Mylène CAYZAC PRAME

MAIRIE DE BEAUVOISIN 30 (GARD)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

BEAUVOISIN FRANQUEVAUX

BILAN DE LA CONCERTATION

Annexe à la délibération approuvant le bilan de la concertation

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

Table des matières

1. CADRE DE LA CONCERTATION 3
2. DEROULEMENT DE LA CONCERTATION 4
2.1 - LES OUTILS D'INFORMATION 4
2.1.1. Information relative à l'ouverture de la concertation 4
2.1.2. Le dossier de concertation via le site internet de la commune 4
2.1.4. Les publications dans le journal communal 7
2.1.5. Les communications spécifiques aux réunions publiques et ateliers de concertation 7
2.1.6. Autres outils d'information ..... **Erreur ! Signet non défini.**
2.2 - LES OUTILS DE CONCERTATION ET SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS 10
2.2.1. Les réunions publiques 10
2.2.2. Les ateliers citoyens conduits dans la cadre de la démarche PLU Gard Durable 13
2.2.3. Les autres ateliers thématiques (agricole, économique) 15
2.2.4. Le registre de concertation et les observations écrites – courriers et courriels 17
3. BILAN ET CONCLUSION 18

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24/07/2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

1. CADRE DE LA CONCERTATION

La Commune de BEAUVOISIN a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération n°2023-046 en date du 7 septembre 2023.

Conformément à l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, une concertation continue a été mise en œuvre tout au long du processus d'élaboration du projet de PLU.

Les modalités de la concertation définies dans le cadre de la délibération citée ci-dessus étaient les suivantes :

- Publication d'une information sur l'ouverture de la concertation par affichage en mairie de Beauvoisin ;

- Publication sur le site internet de la Commune de Beauvoisin d'un dossier alimenté au fur et à mesure de la procédure de révision ;

- Publication d'informations dans le journal annuel de la commune ;

- Mise à disposition d'un registre papier de recueil des observations de la population en mairie de Beauvoisin ;

- Tenue d'au moins deux réunions publiques (dont l'organisation pourra être adaptée en fonction du contexte sanitaire) dont une au moment de l'élaboration du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) et une avant l'arrêt du projet de PLU révisé, qui permettront au public de s'exprimer sur les orientations proposées par la municipalité ;

- Organisation d'au moins deux ateliers de concertation citoyenne avec constitution d'un panel citoyen dans le cadre de la démarche Gard Durable.

Il est également mentionné : *« Les dates et horaires des réunions publiques et ateliers de concertation seront portés à la connaissance du public par communication numérique et par voie d'affichage en mairie ».*

La procédure d'élaboration arrivant à son terme, il convient désormais d'établir le bilan de cette concertation.

La concertation publique a pour objectifs :

- d'informer les différents publics (administrés, professionnels, élus, acteurs économiques, associations...) du projet d'aménagement ;
- de faire partager le diagnostic et le projet de planification urbaine ;
- de recueillir les questions et avis sur le projet, ses caractéristiques et ses impacts ;
- de favoriser la participation active du public à travers des moments d'échanges et de dialogue avec la municipalité et l'équipe pluridisciplinaire d'assistance à maître d'ouvrage, afin d'obtenir toutes précisions des techniciens ayant élaboré les études ;

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24/07/25
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

2. DEROULEMENT DE LA CONCERTATION

2.1 - LES OUTILS D'INFORMATION

2.1.1. Information relative à l'ouverture de la concertation

Délibération N°2023-046 du Jeudi 07/09/2023 Prescription de la révision générale du PLU de Beauvoisin, objectifs pour suivis et modalités de la concertation préalable.

2.1.2. Le dossier de concertation via le site internet de la commune

Depuis le lancement de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), **la Ville de Beauvoisin a mis en place une stratégie de communication multi-supports afin d'informer largement la population, de relayer les étapes clés de la procédure, et de favoriser l'implication des habitants.**

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des publications diffusées entre janvier 2023 et juillet 2025.

Ces contenus ont été partagés sur les différents canaux de communication de la commune :

- site internet beauvoisin.fr,
- page Facebook officielle,
- journal municipal,
- newsletter hebdomadaire L'Écho Hebdo,
- panneaux lumineux
- et affichages en ville.

nom du doc	publié le	réf.	page
20230101_journal municipal_rubrique urbanisme_vers la revision du PLU	02/01/23	001	page 1
20230908_BEAUVOISIN.FR DOCUMENT_Deliberation 2023-046 – prescription de la revision du PLU	08/09/23	002	pages 2 à 6
20230911_FACEBOOK_annonce REVISION GENERALE PLU suite DELIBERATION DU CONSEIL	09/09/23	003	page 7
20230921_BEAUVOISIN.FR_actualite_revision generale du PLU	21/09/23	004	page 9
20230921_ECHO HEBDO_edition 457 du 21 septembre23	21/09/23	005	pages 10 à 13
20230921_PANNEAUXLUMINEUX_ANNONCE REUNION PUBLIQUE_du 21sept au 3oct23	21/09/23	006	page 14
20230925_BEAUVOISIN.FR_AGENDA_reunion publique lancement revision PLU	25/09/23	007	pages 15 à 16
20230925_FACEBOOK_annonce Reunion publique révision du PLU	25/09/23	008	page 17
20230927_panneaux ville_affichage réunion publique 3 oct 2023	27/09/23	009	pages 18 à 19
20230928_BEAUVOISIN.FR_actualite_vers le futur PLU	28/09/23	010	pages 20 à 21
20230928_ECHO HEBDO_edition 459 du 28 septembre23	28/09/23	011	pages 22 à 23
20230929_FACEBOOK_annonce Publication pour reunion 3oct23	29/09/23	012	page 24
20231004_FACEBOOK_retour sur REUNION PUBLIQUE 3oct23	04/10/23	013	page 25
20231005_BEAUVOISIN.FR_actualite_revision PLU atelier agricole	05/10/23	014	pages 26 à 27
20231005_BEAUVOISIN.FR_actualite_revision PLU est lancee	05/10/23	015	pages 28 à 29
20231005_ECHO HEBDO_edition 460 du 5octobre23	05/10/23	016	pages 30 à 33

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24/07/25
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

20231005_FACEBOOK_annonce ATELIER AGRICOLE			
20231005_PANNEAUXLUMINEUX_annonce atelier acteur eco 11dec23			
20231005_PANNEAUXLUMINEUX_annonce atelier agricole 9nov23	05/10/23	019	page36
20231005_PANNEAUXLUMINEUX_information page dediee sur beauvoisin.fr	05/10/23	020	page 37
BEAUVOISIN.FR_transition_pages dediees REVISION DU PLU	09/10/23	021	page 38
BEAUVOISIN.FR_REVISION DU PLU_page dediee etape 1	09/10/23	022	pages 39 à40
20231025_affichage reunion publique 9nov2023	25/10/23	023	pages 41 à 43
20231102_ECHO HEBDO_edition 464 du 2 novembre23	02/11/23	024	pges 44 à 48
20231116_BEAUVOISIN.FR_actualite_les premiers ateliers de concertation	16/11/23	025	pages 49 à 50
20231116_ECHO HEBDO_edition 465 du 16novembre23	16/11/23	026	pages 51 à 54
20231117_FACEBOOK_REVISION GENERALE PLU les premiers ateliers de concertation 9 nov23	17/11/23	027	page 55
20231130_BEAUVOISIN.FR_AGENDA_reunion atelier acteur economique	30/11/23	028	pages 56 à 57
20231130_ECHO HEBDO_edition 467 du 30novembre23	30/11/23	029	pages 58 à 61
20231205_affichage reunion atelier acteurs ecos 11dec2023	05/12/23	030	pages 62 à 64
20231214_BEAUVOISIN.FR_actualite_atelier concertation acteurs economiques	14/12/23	031	pages 65 à 66
20240101_journal municipal_rubrique urbanisme_revision du PLU etape determinante	01/01/24	032	page 67
20240101_journal municipal_rubrique urbanisme_schemas directeurs	01/01/24	033	page 68
20240229_BEAUVOISIN.FR_AGENDA_reunion publique presentation diagnostic territorial 20mars24	29/02/24	034	pages 69 à 70
20240229_BEAUVOISIN.FR_La revision du PLU de Beauvoisin avance_annonce reunion publique 20mars24	29/02/24	035	pages 71 à 72
20240229_ECHO HEBDO_edition 480 du 29fevrier24	29/02/24	036	pages 73 à 76
20240229_PANNEAUXLUMINEUX_ANNONCE REUNION PUBLIQUE_du 1 au 20mars24	29/02/24	037	page 77
20240305_FACEBOOK_annonce reunion 20mars24	05/03/24	038	page 78
20240307_affichage reunion presentation diagnostic territorial 20mars24	07/03/24	039	pages 79 à 81
20240307_BEAUVOISIN.FR_le diagnostic territorial presente en reunion publique_annonce reunion publique 20mars24	07/03/24	040	pages 82 à 83
20240307_ECHO HEBDO_edition 481 du 7mars24	07/03/24	041	pages 84 à 87
20240308_FACEBOOK_annonce reunion 20mars24	08/03/24	042	page 88
20240314_BEAUVOISIN.FR_reunion publique presentation diagnostic territorial mercredi 20mars24	14/03/24	043	pages 89 à 90
20240314_ECHO HEBDO_edition 483 du 14mars24	14/03/24	044	pages 91 à 93
20240315_FACEBOOK_annonce reunion 20mars24	15/03/23	045	page 94
20240319_FACEBOOK_annonce reunion publique 20mars24	19/03/24	046	pages 95
20240321_BEAUVOISIN.FR_1ere etape franchie presentation diagnostic territorial mercredi 20mars24	21/03/24	047	pages 96 à 97
20240321_ECHO HEBDO_edition 484 du 21mars24	21/03/24	048	pages 98 à 101
20240321_FACEBOOK_retour reunion publique 20mars24	21/03/24	049	page 102
20240328_BEAUVOISIN.FR_ Fin premiere etape-presentation diagnostic territoria	28/03/24	050	pages 103 à 104
20240328_ECHO HEBDO_edition 486 du 28mars24	28/03/24	051	pages 105 à 107
20240328_FACEBOOK_mise a disposition doc support reunion publique	28/03/24	052	pages 108
20250313_ECHO HEBDO_edition 532 du 13mars25	13/03/24	053	pages 109 à 116
20250313_FACEBOOK_annonce conseil municipal prenant acte du debat PADD	13/03/24	054	page 117
20250327_BEAUVOISIN.FR_actualite_avancement de la revision du PLU Beauvoisin	27/03/25	055	pages 118
20250327_ECHO HEBDO_edition 534 du 27mars25	27/03/25	056	pages 119 à126
20250327_FACEBOOK_retour conseil municipal prenant acte du débat PADD etle travail vers la traduction reglementaire	27/03/25	057	page 127
20250327_PANNEAUXLUMINEUX_consultez avancement PLU	27/03/25	058	page 128
BEAUVOISIN.FR_REVISION DU PLU_page dediee etape 2	01/04/25	059	page 129

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

20250612_BEAUVOISIN.FR_AGENDA_reunion publique traduction reglementaire du projet 26			
20250612_PANNEAUXLUMINEUX_ANNONCE REUNION PUBLIQUE_26juin25			
20250619_affichage reunion presentation traduction reglementaire	19/06/25	062	pages 132 à 134
20250619_ECHO HEBDO_edition 545 du 19juin25	19/06/25	063	pages 135 à 148
20250626_ECHO HEBDO_edition 546 du 26juin25	26/06/25	064	pages 149 à 157
20250626_FACEBOOK_reunion publique en cours_presentation traduction reglementaire	26/06/25	065	page 158
20250703_BEAUVOISIN.FR_actualite_Revision du PLU_la traduction reglementaire presentee aux habitants	03/07/25	066	pages 159 à 160
BEAUVOISIN.FR_REVISION DU PLU_page dediee etape 3	03/07/25	067	pages 161 à 162
20250703_ECHO HEBDO_edition 548 du 3juillet25	03/07/25	068	pages 163 à 169
20250703_FACEBOOK_reunion publique 26juin25 traduction reglementaire	03/07/25	069	page 170

Chaque support a permis de toucher différents publics, d'annoncer les temps de concertation (réunions publiques, ateliers), de relayer les comptes rendus, et de mettre à disposition les documents de travail à chaque étape de l'avancement du PLU.

Ce recensement atteste de la régularité et de la diversité des moyens mis en œuvre pour garantir une concertation continue, accessible et transparente.

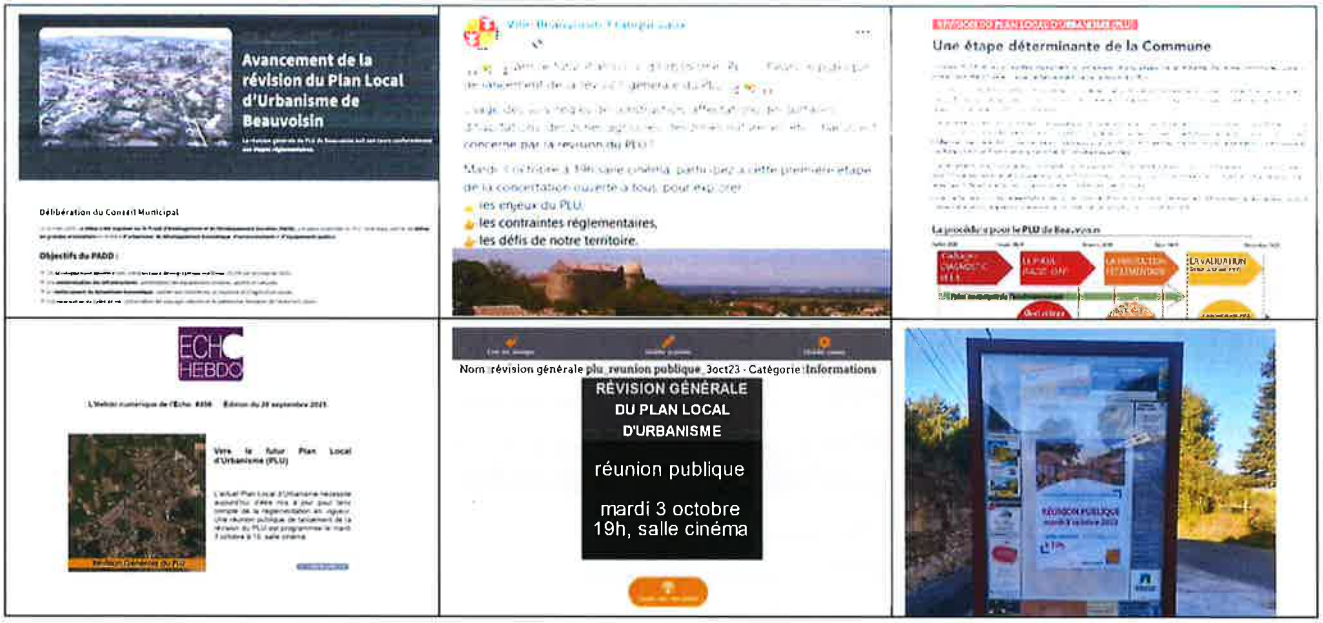

Pages dédiées au PLU sur le site internet :

Afin de centraliser l'ensemble des informations relatives à la révision du PLU, **la commune a mis en place, dès le lancement de la démarche, des pages spécifiques sur son site internet beauvoisin.fr.**

Ces pages ont été régulièrement mises à jour au fil de l'avancement du projet, pour présenter les différentes étapes, publier les documents de travail, annoncer les temps de concertation et relayer les actualités associées.

Les publications se sont structurées autour de plusieurs temps forts :

- La révision du PLU de Beauvoisin-Franquevaux
- Révision du PLU – étape 1 : diagnostic territorial et état initial de l'environnement
- Révision du PLU – étape 2 : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

- Révision du PLU – en cours : étape 3 – traduction réglementaire du proje

Ces contenus ont permis d'informer en continu les habitants et de donner accès, à chaque étape, aux éléments présentés en réunion publique et aux documents de travail correspondants.

2.1.4. Les publications dans le journal communal

Rappel des éléments énoncés dans la délibération : « Publication d'informations dans le journal annuel de la commune ».

Conformément aux modalités de concertation fixées initialement, le magazine de la commune a relayé des informations sur l'avancement du PLU.

La volonté de réviser le PLU a été exprimée dès janvier 2023 dans le journal municipal. Fidèle aux engagements de campagne, la commune a affirmé sa volonté de préserver les terres agricoles et naturelles, sans étendre les zones urbanisables.

Cette révision vise à anticiper les besoins collectifs (équipements publics, fonctionnement des écoles, etc.) tout en maintenant un développement maîtrisé.

La démarche repose sur la concertation et le travail de la commission urbanisme, dans un esprit de dialogue entre majorité et opposition.

Dans le journal municipal de janvier 2024, la commune a réaffirmé l'importance de la révision du PLU, présentée comme une étape structurante pour les 30 prochaines années.

Annoncée dès la campagne de 2020, cette révision vise à repenser le développement de Beauvoisin et Franquevaux sans ouvrir de nouvelles zones constructibles, en tenant compte des besoins en équipements publics, des contraintes environnementales et des nouvelles réglementations (loi ALUR, loi ELAN, ZAN…).

La démarche s'appuie sur un diagnostic partagé : une urbanisation passée rapide et peu anticipée a fragilisé les infrastructures et les services. La révision doit permettre d'y remédier, dans une vision collective et durable, dépassant les clivages.

Labellisée PLU Gard durable, cette révision s'inscrit dans les orientations du SCOT et du SRADDET, en intégrant les enjeux de sobriété foncière, de mixité, de mobilité, et de résilience. Elle

repose sur une concertation active, engagée dès 2023, avec les habitants, les acteurs locaux et les institutions partenaires.	

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24/07/2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

2.1.5. Les communications spécifiques aux réunions publiques et ateliers de concertation

Rappel des éléments énoncés dans la délibération : « Les dates et horaires des réunions publiques et ateliers de concertation seront portés à la connaissance du public par communication numérique et par voie d'affichage en mairie ».

- **Communications numériques relatives aux réunions publiques et ateliers de concertation**

Le public a été informé **des réunions publiques** via les communications numériques suivantes :

Réunion publique pour le « lancement de la Révision Générale du PLU » en date du 3 octobre 2023

- 20230911_FACEBOOK_annonce REVISION GENERALE PLU suite DELIBERATION DU CONSEIL
- 20230921_BEAUVOISIN.FR_actualite_revision generale du PLU
- 20230921_ECHO HEBDO_edition 457 du 21 septembre23
- 20230925_BEAUVOISIN.FR_AGENDA_reunion publique lancement revision PLU
- 20230925_FACEBOOK_annonce Reunion publique révision du PLU
- 20230928_BEAUVOISIN.FR_actualite_vers le futur PLU
- 20230928_ECHO HEBDO_edition 459 du 28 septembre23
- 20230929_FACEBOOK_annonce Publication pour reunion 3oct23
- **Voir les pages 7 / 9 / 10 à 13 / 15 à 16 / 22 à 23 / 24 du document publications fusionnees**

Réunion publique pour la présentation du Diagnostic territorial en date du 20 mars 2024

- 20240229_BEAUVOISIN.FR_AGENDA_reunion publique presentation diagnostic territorial 20mars24
- 20240229_BEAUVOISIN.FR_La revision du PLU de Beauvoisin avance_annonce reunion publique 20mars24
- 20240229_ECHO HEBDO_edition 480 du 29fevrier24
- 20240305_FACEBOOK_annonce reunion 20mars24
- 20240307_BEAUVOISIN.FR_le diagnostic territorial presente en reunion publique_annonce reunion publique 20mars24
- **Voir les pages 69 à 70 / 71 à 72 / 73 à 76 / 78 / 82 à 83 du document publications fusionnees**

Réunion publique pour la présentation de la traduction règlementaire en date du 26 juin 2025

- 20250612_BEAUVOISIN.FR_AGENDA_reunion publique traduction reglementaire du projet 26juin25
- 20250619_ECHO HEBDO_edition 545 du 19juin25
- 20250626_ECHO HEBDO_edition 546 du 26juin25
- **Voir les pages 130 / 135 à 148 / 149 à 157 du document publications fusionnees**

Le public a été informé **des ateliers de concertation** via les communications numériques suivantes :

Réunion publique pour l'atelier « prise en compte du volet agricole » en date du 9 novembre 2023

- 20231005_BEAUVOISIN.FR_actualite_revision PLU atelier agricole
- 20231005_ECHO HEBDO_edition 460 du 5octobre23

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

- 20231005_FACEBOOK_annonce ATELIER AGRICOLE
- 20231102_ECHO HEBDO_edition 464 du 2 novembre23
- **Voir les pages 26 à 27 / 30 à 33 / 34 / 44 à 48 du document publications fusionnees**

Réunion publique pour l'atelier « prise en compte du volet economique » en date du 11 décembre 2023

- 20231116_BEAUVOISIN.FR_actualite_les premiers ateliers de concertation
- 20231130_BEAUVOISIN.FR_AGENDA_reunion atelier acteur economique
- 20231130_ECHO HEBDO_edition 467 du 30novembre23
- **Voir les pages 49 à 50 / 56 à 57 / 58 à 61 du document publications fusionnees**

- **Communications par voie d'affichage en mairie relatives aux réunions publiques et ateliers de concertation**

Le public a été informé **des réunions publiques** via les moyens d'affichage suivants :

Réunion publique pour le « lancement de la Révision Générale du PLU » en date du 3 octobre 2023

- 20230921_PANNEAUXLUMINEUX_ANNONCE REUNION PUBLIQUE_du 21sept au 3oct23
- 20230927_panneaux ville_affichage réunion publique 3 oct 2023
- **Voir les pages 14 / 18 à 19 du document publications fusionnees**

Réunion publique pour la présentation du Diagnostic territorial en date du 20 mars 2024

- 20240229_PANNEAUXLUMINEUX_ANNONCE REUNION PUBLIQUE_du 1 au 20mars24
- 20240307_affichage reunion presentation diagnostic territorial 20mars24
- **Voir les pages 77 / 79 à 81 du document publications fusionnees**

Réunion publique pour la présentation de la traduction règlementaire en date du 26 juin 2025

- 20250612_PANNEAUXLUMINEUX_ANNONCE REUNION PUBLIQUE_26juin25
- 20250619_affichage reunion presentation traduction reglementaire
- **Voir les pages 131 / 132 à 134 du document publications fusionnees**

Le public a été informé **des ateliers de concertation** via les moyens d'affichage suivants :

Réunion publique pour l'atelier « prise en compte du volet agricole » en date du 9 novembre 2023

- 20231005_PANNEAUXLUMINEUX_annonce atelier agricole 9nov23
- 20231025_affichage reunion publique 9nov2023
- **Voir les pages 36 / 41 à 43 du document publications fusionnees**

Réunion publique pour l'atelier « prise en compte du volet economique » en date du 11 décembre 2023

- 20231005_PANNEAUXLUMINEUX_annonce atelier acteur eco 11dec23
- 20231205_affichage reunion atelier acteurs ecos 11dec2023
- **Voir les pages 35 / 62 à 64 du document publications fusionnees**

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

2.2 - LES OUTILS DE CONCERTATION CONTRIBUTIONS

2.2.1. Les réunions publiques

Rappel des éléments énoncés dans la délibération : « Tenue d'au moins deux réunions publiques (dont l'organisation pourra être adaptée en fonction du contexte sanitaire) dont une au moment de l'élaboration du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) et une avant l'arrêt du projet de PLU révisé, qui permettront au public de s'exprimer sur les orientations proposées par la municipalité ».

Conformément à la délibération de prescription, la révision générale du PLU a donné lieu à trois temps de réunions publiques liés à la progression de la démarche. Comme évoqué plus haut, chacune de ces réunions publiques a été annoncée par voie d'affichage et par voie numériques.

- **Le lancement de la démarche PLU – réunion publique du 03 octobre 2023 à 18h30**

Ce 1er temps d'échange a permis de présenter :

- les grandes étapes de la révision générale du PLU, le contenu du PLU,
- la méthodologie de travail, l'équipe de projet,
- les objectifs poursuivis par la municipalité,
- les enjeux liés aux contexte supracommunal (SCOT Sud Gard) et au contexte règlementaire (loi Climat et Résilience notamment),
- la démarche de concertation citoyenne Gard Durable.

La présentation a été suivie d'un temps d'échange et de débat avec le public.

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24/07/2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

Extraits de la présentation

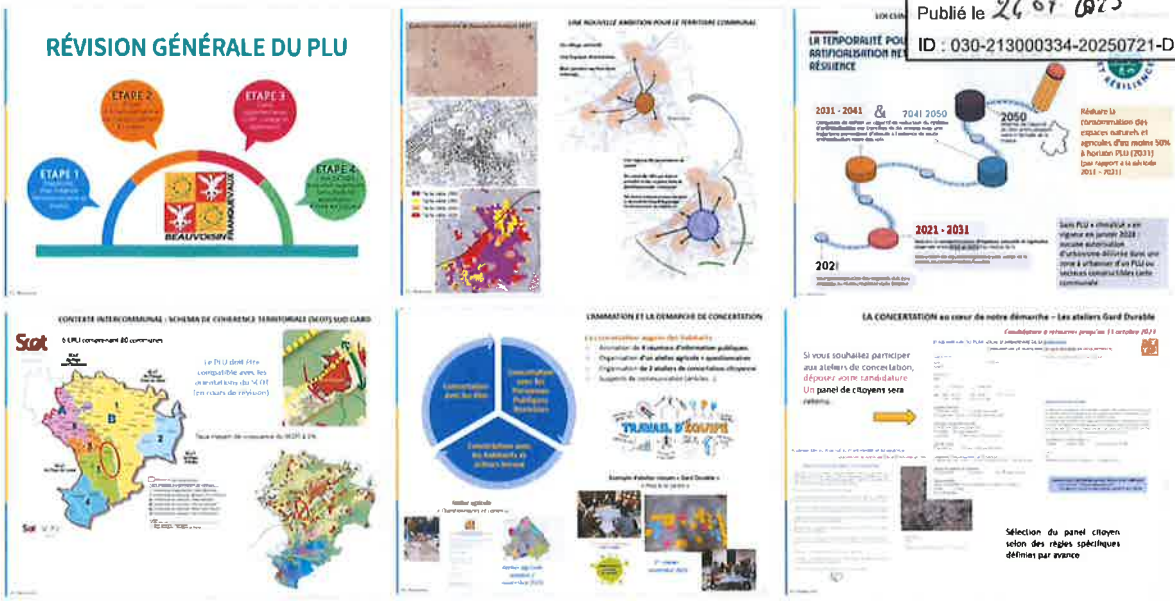

- **Les enjeux du diagnostic – réunion publique du 20 mars 2024 à 18h30**

Ce 2ème temps, qui a réuni une quarantaine de personnes, a permis de présenter les enjeux du territoire communal suite à la phase de diagnostic territorial. La présentation a été suivie d'un temps d'échange et de débat avec le public.

Extraits de la présentation

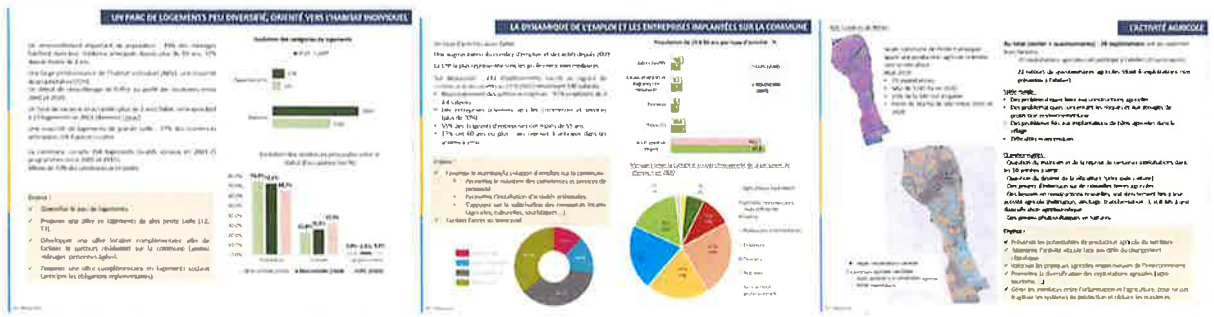

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

- **Le projet communal et sa traduction règlementaire – réunion publique du 26 juin 2025 à 18h30**

Ce 3ème temps d'échange a permis de présenter le projet communal et sa déclinaison règlementaire dans les différentes pièces du PLU (OAP, zonage et de règlement).

L'objectif a été d'expliquer et de justifier les choix faits par la municipalité, tout en rappelant le cadre réglementaire pris en compte pour la définition du projet.

La présentation a été suivie d'un temps d'échange et de débat avec le public.

Extraits de la présentation

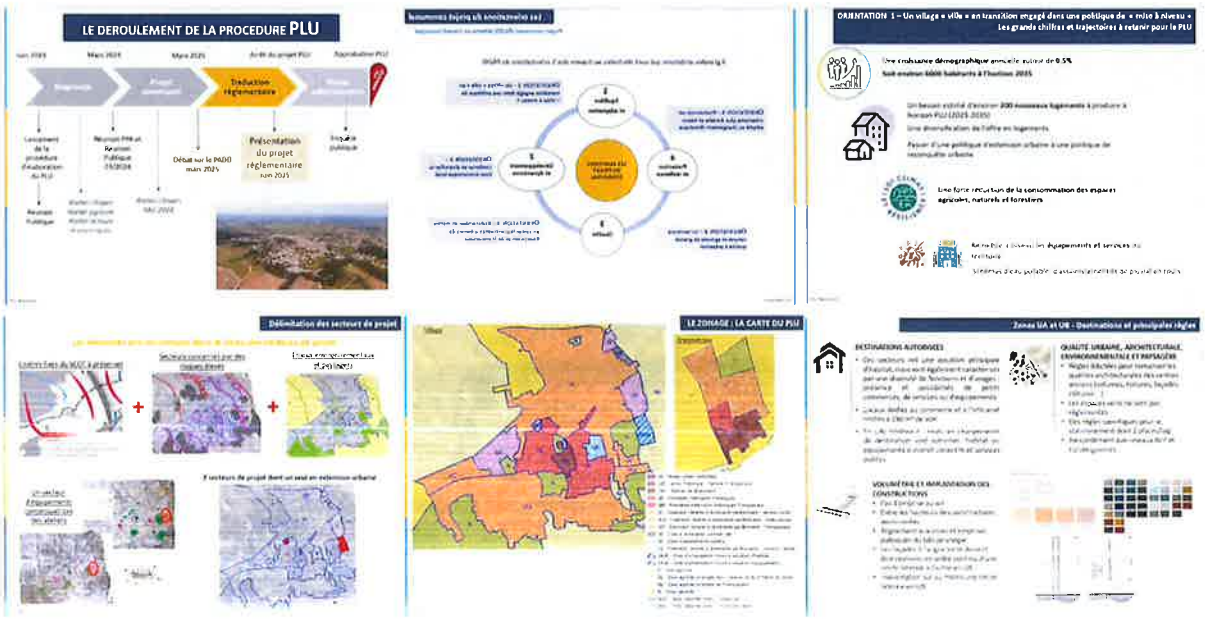

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.25
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

2.2.2. Les ateliers citoyens conduits dans la cadre de la démarche PLU Gard Durable

Rappel des éléments énoncés dans la délibération : « Organisation d'au moins deux ateliers de concertation citoyenne avec constitution d'un panel citoyen dans le cadre de la démarche Gard Durable ».

Conformément à la délibération de prescription, la révision générale du PLU a donné lieu à la constitution d'un panel citoyen et à l'organisation de deux ateliers citoyens.

- **La constitution du panel citoyen**

Afin de constituer le panel citoyen, un formulaire de candidature a été présenté, et mis à disposition à l'occasion de la réunion publique marquant le lancement du PLU en date du 03 octobre 2023. Les volontairres avait jusqu'au 13 octobre 2023 afin de retourner leur candidature, soit par mail : urbanisme@beauvoisin.fr ou soit en le déposant à l'accueil ou dans la boite aux lettres de la Mairie.

26 candidatures ont été reçues et analysées, et 24 candidatures ont été retenues. Les 2 candidatures écartées ont suivies les règles déontologiques définies à l'avance dans la démarche Gard Durable (une seule personne de la même famille dans le panel citoyen, pas de procédure judiciaire en cours avec la commune…).

Illustrations du formulaire de candidature

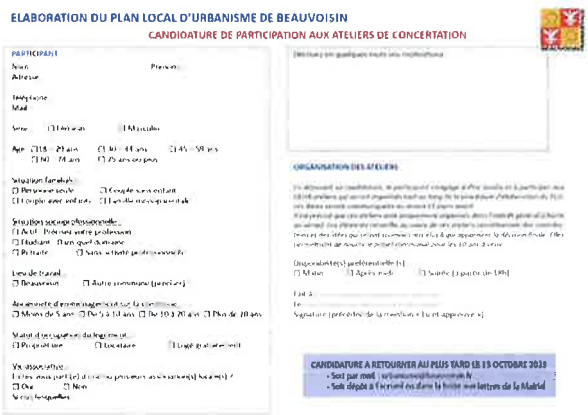
ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BEAUVOISIN
CANDIDATURE DE PARTICIPATION AUX ATELIERS DE CONCERTATION

PARTICIPANT

ORGANISATION DES ATELIERS

CANDIDATURE A RETOURNER AU PLUS TARD LE 13 OCTOBRE 2023
- Soit par mail : urbanisme@beauvoisin.fr
- Soit déposé à l'accueil ou dans la boite aux lettres de la Mairie

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BEAUVOISIN
CANDIDATURE DE PARTICIPATION AUX ATELIERS DE CONCERTATION

CHARTE DU CITOYEN PARTICIPANT A LA CONCERTATION

- **Premier atelier citoyen du 09 novembre 2023 à 18h30**

L'atelier a été introduit par les élus, Madame le Maire a accueilli les participants. L'atelier s'est ensuite déroulé uniquement en présence des animateurs (Elodie Darries et Cyril Gins), ainsi que Christophe Dumas, représentant du Département dans le cadre de la démarche Gard Durable.

Les participants ont été invités à se repartir autour de 2 tables rondes (24 participants).

Après un tour de table afin de faire connaissance, il a été proposé aux participants de s'exprimer librement sur leur vision du territoire communal. Leurs idées ont été notées de manière synthétique sur des post-it (durée des échanges environ 1h30).

Les post-it ont ensuite été organisés par thème, et chaque participant a pu voter sur les 6 post-it les plus importants pour lui (collage de 6 gommettes par participant sur les post-it).

Enfin, pour clôturer l'atelier, une restitution a été faite pour chacune des tables rondes en présence des participants et de l'adjoint à l'urbanisme, M. Peredes.

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

Les 3 thématiques ayant cumulées le plus de votes (plus de 30 votes) sont :

- Les transports et déplacements
- Équipements, commerces et services, activités économiques
- Paysages urbains, qualité urbaine

Cependant, les thématiques concernant le cadre de vie, le développement urbain, le paysages et l'environnement au sens large ont également suscité un intérêt fort de la part des participants lors des échanges. Rappelons que le constat d'un développement urbain, trop rapide expansif et démesuré a recueilli à lui seul plus de 10 gommettes, démontrant les attentes importantes d'une grande partie des participants sur ce point.

- **Second atelier citoyen du 16 mai 2024 à 18h30**

L'atelier a été introduit par les élus, Madame le Maire a accueilli les participants. L'atelier s'est ensuite déroulé uniquement en présence des animateurs (Elodie Darries et Cyril Gins), ainsi que Christophe Dumas, représentant du Département dans le cadre de la démarche Gard Durable.

Les participants ont été invités à se repartir autour de 2 tables rondes (17 participants).

Les participants ont pu exprimer librement leurs souhaits, leurs idées, leurs préconisations sur l'aménagement futur du territoire communal. Leurs idées ont été notées de manière synthétique sur des post-it et/ou cartographiées sur un fond de plan de la commune.

Les post-it ont ensuite été organisés par thème, et chaque participant a pu voter en collant 6 gommettes sur les propositions (post-it ou éléments cartographiés) prioritaires.

Enfin, pour clôturer l'atelier, une restitution a été faite pour chacune des tables rondes en présence des participants et des élus.

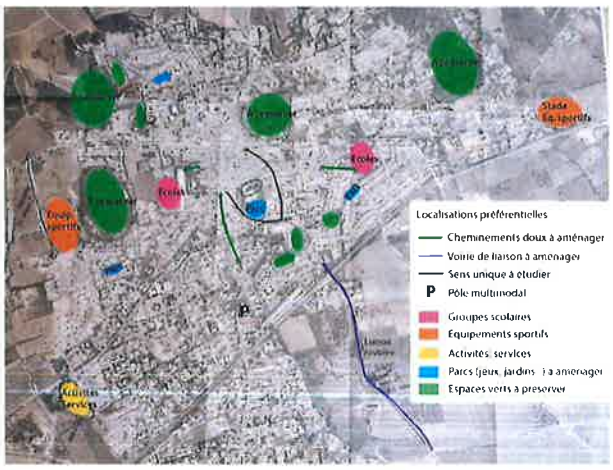

La thématique des équipements et services se démarque nettement et arrive en tête des votes au sein des 2 tables (40 votes au total). Les équipements complémentaires à prévoir, ainsi que leur localisation préférentielle ont donné lieu a beaucoup de discussions et d'échanges avec des points de convergence au sein des deux tables tels que :

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.25
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

- la nécessité d'avoir 2 groupes scolaires avec une possibilité de localisation au Nord de la RD à La Clastre,
- la nécessité de créer des équipements sportifs complémentaires avec une [illegible] pic du Réservoir par les 2 groupes,
- le secteur du Pic du Réservoir est ressorti pour les 2 tables comme un secteur à enjeux (reconversion du stade à l'Est pour certains participants, mobilisation du terrain à l'Ouest pour des équipements scolaires et/ou sportifs proposés par une large majorité du panel, valorisation du pic du Réservoir en espaces de loisirs)
- la construction d'une salle polyvalente,
- la valorisation de la Maison Boyer, notamment par une acquisition foncière.

Vient ensuite **la thématique des transports et déplacements** avec 20 votes (dont 15 issus de la table n°1). Pour autant, des points de convergence entre les 2 tables peuvent être énoncés tels que l'aménagement d'un pôle multimodal sur le secteur de la cave de Beauvoisin, ou encore l'aménagement de liaisons douces au sein du village et la mise en place de sens unique.

La préservation des espaces boisés (pics) et la valorisation des espaces publics tel que le parc du Château (16 votes à la table 2) a également fait consensus au sein des 2 tables.

Concernant **le développement urbain** (12 votes), les 2 tables s'accordent sur le fait de limiter au maximum l'implantation de nouvelles constructions à vocation d'habitat.

Enfin, **le développement économique** a été abordé (4 votes), plutôt au travers de la création d'une zone artisanale/de services (peut être en face le Super U) à la table 1 (3 votes), et plutôt au travers du développement touristique de Franquevaux à la table 2 (1 vote).

2.2.3. Les autres ateliers thématiques (agricole, économique)

En complément des ateliers de concertation inscrits dan la délibération, la commune a souhaité aller plus loin dans le processus de concertation en y associant les acteurs économiques du territoire, (agriculteurs, commerçants, artisans...).

Cette concertation s'est formalisée à la fois par l'envoi de questionnaires, et par l'organisation de tables rondes.

- **Atelier agricole du 09 novembre 2023**

Un questionnaire a été transmis aux exploitations de la commune, puis un atelier sous la forme d'une table ronde s'est tenu en Mairie de Beauvoisin.

Au total (atelier + questionnaires) : 28 exploitations ont pu être identifiées, analysées et elles ont pu exprimer leurs besoins, notamment en développement, pour les années à venir.

- 22 représentants d'exploitants agricoles ont participé à l'atelier agricole (table ronde, puis repérage cartographique des exploitations).
- 22 retours de questionnaires agricoles : 16 exploitations présentes à l'atelier + 6 exploitations non présentes à l'atelier.

Illustrations du questionnaire, et du travail de repérage cartographique

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

Questionnaire destiné aux agriculteurs
Diagnostic agricole dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Beauvoisin

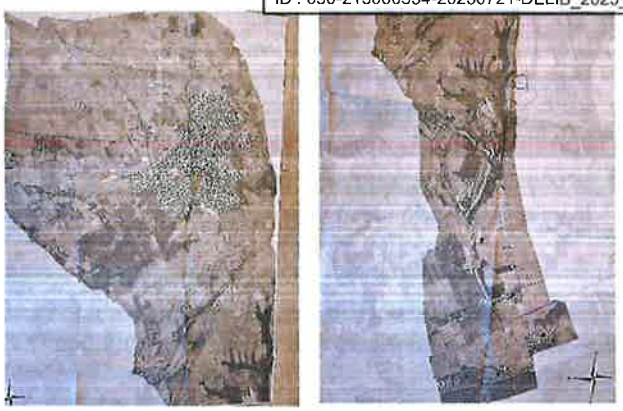

Plusieurs problématiques sont ressortis de cet atelier :

- ✓ Des problématiques liées aux constructions agricoles ;
- ✓ Des problématiques concernant les risques ;
- ✓ Des problèmes liés à l'entretien des chemins ;
- ✓ Des problèmes liés aux implantations de bâtis agricoles dans le village ;
- ✓ Des problèmes liés aux compensations environnementales ;
- ✓ Des difficultés économiques / besoins de diversification ;
- ✓ Des problématiques foncières.

- **Atelier acteurs économiques du 11 décembre 2023**

Un questionnaire en ligne a été transmis à l'ensemble des acteurs économiques recensées par la CCI du Gard, puis un atelier sous la forme d'une table ronde s'est tenu en Mairie de Beauvoisin

La commune a recueilli 48 réponses aux questionnaires et une quinzaine d'artisans et commerçants ont participé à l'atelier coanimé par la commune, la CCI et le Conseil Département.

Illustrations des éléments issus de l'atelier

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

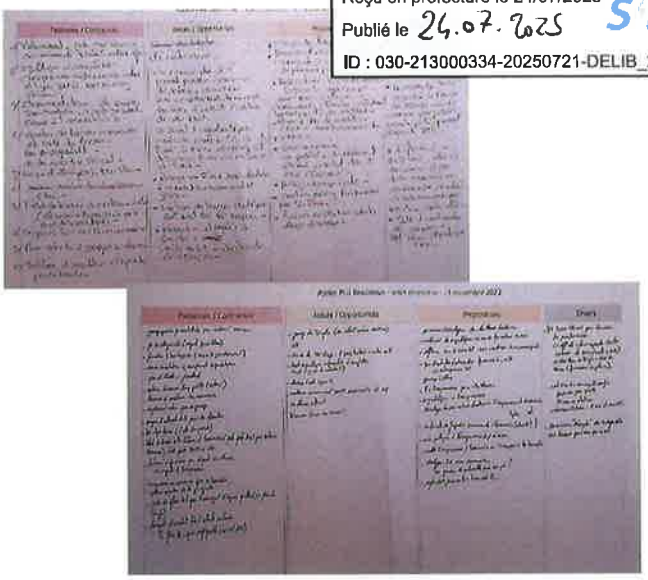

2.2.4. Le registre de concertation et les observations écrites – courriers et courriels

Rappel des éléments énoncés dans la délibération : « Mise à disposition d'un registre papier de recueil des observations de la population en mairie de Beauvoisin ».

La commune a mis à disposition du public, au bureau de l'urbanisme, un dossier comprenant les documents d'information relatifs à la procédure, mis à jour au fil de son avancée, et un registre destiné à recevoir les observations du public au bureau de l'accueil.

Ce dossier contenait :

- Délibération N°2023-046 du jeudi 7 Septembre 2023 : Prescription de la révision générale du PLU de Beauvoisin, objectifs pour suivis et modalités de la concertation préalable
- Délibération N02025-013 du mardi 18 mars 2025 prenant acte du débat organisé sur le PADD du PLU de la Commune de Beauvoisin
- PADD – Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- Règlement
- OAP – Orientations d'Aménagement et de Programmation

Le public a pu s'exprimer et faire connaitre ses observations tout au long de la concertation à travers différents moyens mis à sa disposition :

- via le registre
- par courrier libre adressé à la mairie.

Au total, le nombre de contributions s'élève à :

- 3 observations sont insérées dans le registre ;
- 1 contributions par mail ;
- 1 contribution manuscrite dans le registre
- 1 courrier postal.

Les contributions écrites portent sur :

- L'expression et l'acte de candidature pour participer au panel citoyen.

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

- La protection de deux chênes centenaires sur une parcelle identifiée.
- La demande de prise en compte dans le nouveau PLU, de faire passer con

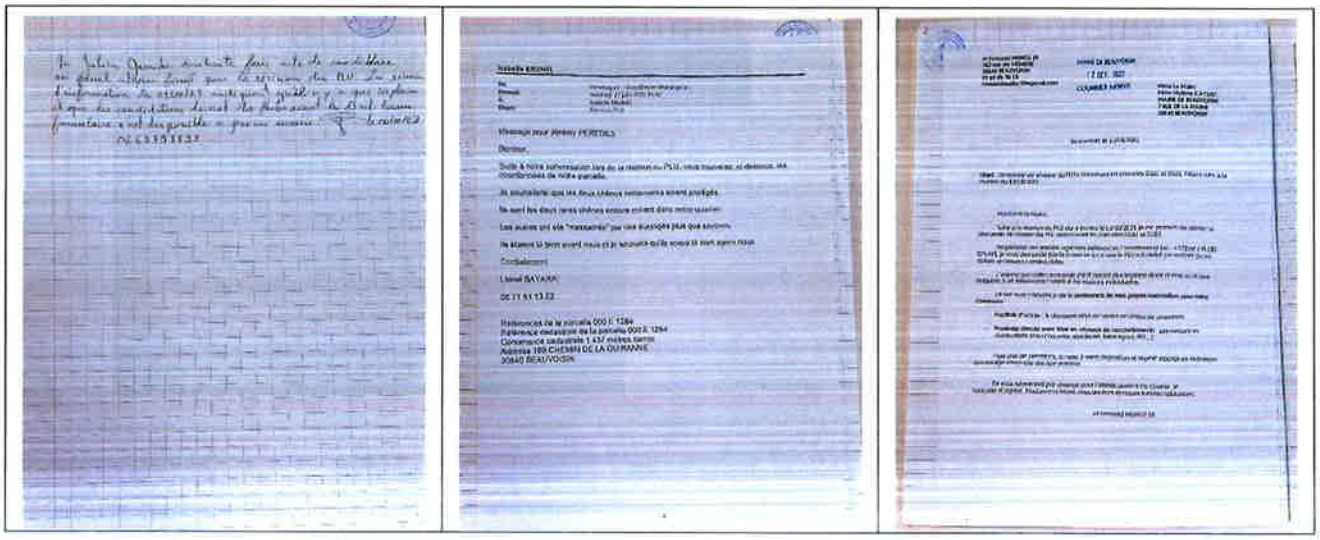

3. BILAN ET CONCLUSION

Il ressort de l'ensemble des éléments exposés ci-dessus que la concertation s'est tenue de manière continue durant l'établissement du projet de révision du PLU et conformément au cadre fixé par la délibération initiale.

Le bilan des diverses modalités de la concertation montre que le public a privilégié les échanges directs (réunions publiques) Le site internet de la ville a permis de renforcer la diffusion des informations.

L'ensemble des remarques et demandes ont été analysées au fur et à mesure par le service urbanisme et l'équipe de maîtrise d'œuvre, afin de faire évoluer le projet.

Elles ont permis notamment de :

- Conforter les diagnostics ;
- Intégrer les réflexions lors de l'élaboration du PADD (dans la définition des objectifs), et notamment dans la poursuite et l'accentuation de la préservation du cadre de vie, et de l'environnement.
- Compléter les OAP sectorielles et thématiques ;
- Vérifier les évolutions de zonages réglementaires : corrections d'erreurs matérielles, vérification des limites de zonages, adaptation des protections paysagères, proposition de nouveaux zonages davantage en phase avec les enjeux urbains et paysagers ;
- Vérifier la cohérence des règles avec les enjeux urbains et les demandes ;

Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 24.07.2025
ID : 030-213000334-20250721-DELIB_2025_51-DE

Les échanges ont également permis d'apporter au public une large information s
qui contraint assez fortement le projet urbain (prise en compte des orientations
Climat et Résilience de 2021).

On peut donc conclure que le public s'est estimé suffisamment informé quant au projet de révision du PLU.